



Le bac 2020 se distingue par des notes généreuses

Avec un taux de réussite provisoire de 91,5 %, le bac 2020 enregistre le plus haut score jamais connu en avant le rattrapage. Ce cru exceptionnel, bouleversé par le coronavirus, relance le vieux débat sur un examen «au rabais». Faux, rétorquent les chercheurs et enseignants interrogés. Jusqu'au bout, la session du baccalauréat 2020 aura su se distinguer des précédentes. La preuve, le nombre de candidats reçus constitue d'ores et déjà un chiffre historique, même sans compter les épreuves de rattrapage, avec 91,5 % d'admis. Le précédent record datait de 2016 avec un taux de réussite final de 88,6 %.

Cette année, ce rite de passage a eu une saveur particulière, puisque marqué par la crise du coronavirus. Et d'autant plus qu'il s'agissait de la dernière session avant la nouvelle mouture mise en œuvre par Jean-Michel Blanquer.

En effet, à la mi-mars, l'épidémie de Covid-19 est galopante, le confinement et la fermeture des établissements scolaires sont actés. Les cours à distance essaient de suppléer les manques. Le 2 avril dernier, les épreuves sont supprimées par Jean-Michel Blanquer et le baccalauréat est, pour la première fois de l'histoire, en contrôle continu intégral. Il s'agit alors de «la moins mauvaise des solutions». Les syndicats, les enseignants et les élèves s'en accommodent tant bien que mal.

Une situation qui a privé les bacheliers de tout un cérémonial. Celui de l'examen d'abord, puis de la réception des résultats dans les établissements scolaires. Pas de cris de joie ou de larmes à la découverte des résultats affichés au lycée et encore moins d'embrassades, gestes barrières obligent. De toute façon, le suspense est éventé depuis longtemps. En passant au contrôle continu intégral, les notes étaient connues par les élèves qui n'avaient plus qu'à appliquer les coefficients divers pour connaître leur sort.

Et cette année, il est plutôt enviable. Dans le détail, le 7 juillet au soir, le ministère a annoncé les résultats du premier groupe avant les épreuves de rattrapage : 91,5 % des candidats ont été admis, soit une hausse de 13,7 points par rapport à 2019. Sur les 718 000 candidats, 657 300 ont été reçus dans le premier groupe, soit 92 800 de plus que l'an dernier. Les séries sont vouées à disparaître, mais 94,3 % des candidats de la voie générale décrochent leur diplôme, 89,4 % en bac technologique et 87,4 % en baccalauréat professionnel.

La proportion d'élèves devant se présenter au rattrapage est en baisse de 8,5 %, comme les 40 900 recalés qui sont 5,2 % de moins que lors de la session précédente. Ces résultats sont encore provisoires puisque les rattrapages ont lieu jusqu'au vendredi 10 juillet.

Des résultats qui ne sont pas «choquants» pour le ministre de l'éducation nationale, soucieux de ne pas alimenter la petite musique autour d'un baccalauréat qui aurait été bradé. «Le taux de réussite est le même que les années précédentes à l'issue de l'oral», a réagi sur BFMTV le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer, dans la foulée de la publication de ces premiers résultats. «Comme on s'y attendait, il y a plus d'admis puisque c'est le contrôle continu [...], le fait qu'environ neuf élèves sur dix aient le baccalauréat n'est pas choquant en soi», a-t-il estimé.

Personne n'est surpris, le ministère de l'éducation nationale avait donné comme consigne officielle d'arrondir au point supérieur la moyenne générale des élèves. Et il avait surtout prôné la «bienveillance» des jurys au regard de la situation et pour qu'aucun élève ne pâtisse de la fermeture des établissements scolaires. Avant même la tenue des jurys, les enseignants devaient harmoniser les notes des élèves, seules celles du premier et deuxième trimestre étaient prises en compte. Les appréciations et l'assiduité durant le confinement et les cours à distance également.

Puis lors des réunions de jurys, les cas complexes étaient consultés. Et enfin, un autre jury académique a examiné les notes finales pour harmoniser tout cela, avec comme données de référence les résultats de chaque établissement et le taux de mention sur les trois dernières années.





Un enseignant d'histoire et géographie dans un lycée de région parisienne, vice-président de jury de délibération, rapporte que de nombreux établissements ont bien respecté la consigne ministérielle, un peu trop parfois. «Là, on a tellement insisté sur la bienveillance que les gens se sont lâchés. Certains collègues ont modifié les notes du deuxième trimestre, certains se sont dit qu'il fallait que les notes soient bonnes à tout prix.» Aucune surprise donc pour lui de découvrir un taux de réussite si élevé.

Sophie Vénéitay, enseignante et secrétaire générale adjointe du Snes-FSU, le principal syndicat du secondaire, confirme que la situation a été exceptionnelle à tous points de vue. Elle regrette que, malgré ce contexte compliqué, le ministère n'ait pas mieux anticipé et mieux cadré l'organisation du baccalauréat.

Faute de textes réglementaires – ils sont arrivés début juin alors que les conseils de classe s'achevaient –, les établissements ont dû s'organiser et anticiper. «On s'est trouvé dans un dilemme, entre notre attachement au baccalauréat et aux élèves. On s'est demandé ce qu'on allait faire.» Il ne fallait léser aucun candidat.

La responsable syndicale rapporte encore, et d'autres enseignants confirment ces dires, que les «jurys ont été vidés de leur sens et expédiés» puisque les ajustements ont été réalisés en amont. «Tout avait déjà été fait localement, ce qui montre les difficultés de ce baccalauréat qui exacerbe la compétition entre établissements.» En effet, selon elle, des lycées ont eu la main lourde sur l'arrondi à la note supérieure pour «sauver la réputation de l'établissement».

Julien Cahon, historien de l'éducation à l'université de Picardie Jules-Verne, considère aussi que ce cru est hors norme. Jamais les épreuves du baccalauréat n'avaient été annulées, y compris dans des circonstances critiques, notamment pendant la guerre. En 1968, les cours ont été interrompus, mais moins longtemps, et des épreuves orales avaient toutefois été organisées, sauvant ainsi l'honneur. «Cela reste un rite de passage et un objectif important pour les familles. Tout le côté festif et le folklore avec l'affichage ont disparu cette année.»

L'historien refuse toutefois d'accréditer cette idée selon laquelle le baccalauréat aurait perdu de sa valeur. «Il prend en compte le contrôle continu et le travail des élèves effectués toute l'année, avec l'assiduité au niveau du travail à distance. Ils ont dû travailler jusqu'à la fin contrairement aux autres années», avance-t-il. De son côté, Sophie Vénéitay, la responsable syndicale, refuse de considérer que cet examen n'a pas de valeur et qu'il est donné à tous. «Cela ne rend pas justice aux élèves et aux enseignants qui ont connu une année difficile.»

En examinant les données brutes, Julien Cahon se risque à formuler une hypothèse. «On se rend compte qu'on a fait le plein à la première session et qu'il y a moins de candidats au rattrapage donc les chiffres seront quasiment identiques aux années précédentes.»

Dire que le baccalauréat ne vaut rien ou qu'il serait donné à tous relève de la méconnaissance, explique l'historien. D'abord parce que toutes les catégories sociales ne le décrochent pas, en outremer ou dans les Hauts-de-France par exemple. Pour Julien Cahon, «c'est une violence symbolique d'autant plus que les taux d'admission masquent d'autres chiffres qui montrent que 80 % d'une génération l'obtient. Ce qui signifie qu'un jeune sur cinq ne le passe pas».

Ces critiques sur l'examen ne sont pas nouvelles. En 1944, le baccalauréat est organisé malgré le contexte. La presse collaborationniste raille cet examen au niveau en baisse et juge les jurys plus indulgents. Le très décrié bac de 1968 avec ses 82 % des candidats reçus, là où, en 1967, on ne comptait que 62 % de reçus, a été raillé de toute part. «Des études ont montré que le destin de ces bacheliers a en définitive été meilleur que si seulement 62 % avaient décroché le baccalauréat», rappelle l'historien de l'éducation Claude Lelièvre.

Julien Cahon explique aussi que dès le XIX^e, l'antienne de la baisse du niveau se diffuse. À l'origine, en 1808, lorsque l'examen est créé, il consiste en une épreuve orale, mais décision est prise d'introduire une épreuve écrite, car on considère que les élèves font trop de fautes d'orthographe.

Depuis une cinquantaine d'années, avec la massification scolaire, la question de la suppression pure et simple de l'examen, considéré comme trop onéreux et trop lourd, se pose. En 1980, une

sénatrice, Brigitte Gros, dépose une proposition de loi en ce sens par exemple. La création du baccalauréat professionnel en 1985 soulève une inquiétude du gouvernement de l'époque en raison du surcoût financier engendré.

Dans cette situation, des interrogations demeurent. Est-ce que le ministre, conforté dans son poste et sa vision pour l'école par le chef de l'État, ne va-t-il pas profiter de cette crise pour injecter une part encore plus forte de contrôle continu dans le baccalauréat? Difficile à dire, mais Jean-Michel Blanquer possède désormais une expérience à mettre en avant, aussi réussie que possible au regard des circonstances.

Plus largement, Julien Cahon ne pense pas que les bacheliers du cru 2020 seront pénalisés sur le long terme, car cette étiquette de «bac Covid» sera vite oubliée. «Le bac, qui reste le premier grade universitaire, n'est pas déterminant pour la suite, et Parcoursup ne le prend même pas en compte.»

Même inquiétude pour l'enseignant d'histoire et géographie déjà interrogé. «Le vrai problème, c'est Parcoursup et là il y a plus d'élèves qui ont le bac, est-ce qu'ils vont avoir une affectation? En réalité, le bac en lui-même, peu importe...» L'enseignement supérieur va devoir faire de la place pour accueillir ces nouveaux bacheliers et ce n'est pas chose aisée.